

Portail des appels d’offres de l’Ontario – Système électronique d’appels d’offres fourni par JAGGAER

Foire aux questions à l’intention des
fournisseurs

Dernière mise à jour :

Décembre 2019

**Mise à jour sur le système
électronique d’appels
d’offres**

Table des matières

Contexte.....	4
1. En quoi consiste le Portail des appels d’offres de l’Ontario?	4
2. Quelles demandes d’approvisionnement seront disponibles sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?	4
Utilisation du Portail des appels d’offres de l’Ontario	4
3. Quelles sont les exigences système pour accéder au Portail des appels d’offres de l’Ontario?	4
4. Qui peut accéder aux renseignements sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?	4
5. Existe-t-il des formations sur l’utilisation du Portail des appels d’offres de l’Ontario à l’intention des fournisseurs?	4
6. Comment les fournisseurs recevront-ils des renseignements à jour sur les avis de demandes d’approvisionnement?	4
7. Comment les fournisseurs effectuent-ils des recherches dans le Portail des appels d’offres de l’Ontario pour trouver des demandes d’approvisionnement?	5
8. Comment les fournisseurs peuvent-ils créer plusieurs comptes de sous-utilisateurs par organisation inscrite à titre de fournisseur?	5
9. Comment les fournisseurs peuvent-ils mettre à jour leur profil pour ajouter de nouvelles catégories UNSPSC?	6
10. Comment les fournisseurs exportent-ils des questions dans Excel pour travailler hors ligne?	6
11. Comment les fournisseurs remplissent-ils la feuille de calcul Excel?	6
12. Comment les fournisseurs importent-ils des questions d’Excel dans le Portail des appels d’offres de l’Ontario?	6
13. À quelle fréquence les sessions sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario expirent-elles?	7
14. Comment les fournisseurs recevront-ils des renseignements à jour sur les modifications apportées aux demandes d’approvisionnement?	7
15. Les fournisseurs peuvent-ils recevoir des exemplaires, des télécopies ou des copies CD ou DVD des appels d’offres?	7
16. Les fournisseurs peuvent-ils recevoir des exemplaires des dessins d’exécution dans le Portail des appels d’offres de l’Ontario?	7
17. Comment le Portail des appels d’offres de l’Ontario assure-t-il la distribution d’échantillons?	8
Incidence sur les demandes d’approvisionnement.....	8
18. Comment accède-t-on aux demandes d’approvisionnement dans le Portail des appels	

	d’offres de l’Ontario?	8
19.	Est-ce que toutes les demandes d’approvisionnement du gouvernement de l’Ontario seront publiées sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?.....	8
20.	Est-ce que toutes les demandes d’approvisionnement des entités du secteur parapublic seront publiées sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?	8
21.	Quels sont les frais pour les fournisseurs?	9
22.	Est-ce que des frais sont liés à l’affichage et au téléchargement des demandes d’approvisionnement, comme dans l’ancien système?	9
23.	Les fournisseurs doivent-ils s’inscrire pour télécharger des demandes d’approvisionnement?	9
24.	Comment les fournisseurs s’inscrivent-ils au Portail des appels d’offres de l’Ontario?	9

Contexte

1. En quoi consiste le Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Il s’agit du système électronique d’appels d’offres du gouvernement de l’Ontario.

2. Quelles demandes d’approvisionnement seront disponibles sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Depuis le 1^{er} avril 2014, toutes les demandes d’approvisionnement des ministères du gouvernement de l’Ontario sont publiées sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario. Toutes les demandes des entités du secteur parapublic qui adopteront le portail seront publiées sur le portail. Les fournisseurs de services de construction routière qui utilisent actuellement le Système d’inscription, d’évaluation et de qualification (SIEQ) du ministère des Transports doivent continuer de suivre les processus actuels.

Utilisation du Portail des appels d’offres de l’Ontario

3. Quelles sont les exigences système pour accéder au Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Toutes les personnes qui ont un ordinateur et une connexion Internet fiable peuvent accéder au portail.

4. Qui peut accéder aux renseignements sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Tous les fournisseurs qui veulent faire affaire avec le gouvernement de l’Ontario. Les entités du secteur parapublic doivent s’inscrire au portail pour accéder aux demandes d’approvisionnement. L’inscription est gratuite et vous prendra moins de cinq minutes.

5. Existe-t-il des formations sur l’utilisation du Portail des appels d’offres de l’Ontario à l’intention des fournisseurs?

Les fournisseurs trouveront des instructions sur l’inscription à l’adresse Ontario.ca/supplychain et sur le portail Ontario.ca/tenders.

6. Comment les fournisseurs recevront-ils des renseignements à jour sur les avis de demandes d’approvisionnement?

Le Portail des appels d’offres de l’Ontario envoie une alerte aux fournisseurs qui sont inscrits au système et qui ont sélectionné les codes UNSPSC pertinents. Au

moment de leur inscription, les fournisseurs doivent attribuer une catégorie au profil de leur entreprise en utilisant les codes UNSPSC, ce qui permet au portail de leur transmettre des avis pertinents lorsque de nouvelles demandes d’approvisionnement sont publiées.

Les fournisseurs qui décident de ne pas attribuer de catégorie au profil de leur entreprise en utilisant les codes UNSPSC ne recevront pas d’avis sur les demandes disponibles.

7. Comment les fournisseurs effectuent-ils des recherches dans le Portail des appels d’offres de l’Ontario pour trouver des demandes d’approvisionnement?

Il existe plusieurs méthodes pour trouver des demandes d’approvisionnement :

- Assurez-vous que votre organisation est inscrite au portail à titre de fournisseur et ajoutez les codes UNSPSC pertinents à votre profil. Vous recevrez des alertes par courriel lorsqu’une demande associée au même code de catégorie UNSPSC sera publiée.
- Triez les demandes en fonction des critères suivants (titres du tableau des demandes publiées) : **Structure achat**, **Référence du dossier**, **Titre du dossier**, **Catégorie de travaux** et **Date limite d’affichage**. Pour trier les résultats en fonction d’un titre, cliquez sur celui-ci. Pour inverser l’ordre affiché, cliquez de nouveau sur le titre.
- Utilisez la fonctionnalité Chercher/**Filter** pour filtrer vos résultats en fonction des renseignements suivants : **Données du dossier**, **Informations relatives à la structure achat**, **Date de publication**, **Catégorie de travaux**, **Type de procédure**, **Catégories du dossier** (codes UNSPSC), **Type de dossier** et divers autres renseignements sous **Informations complémentaires**. Entrez vos renseignements et cliquez sur **Chercher**.

8. Comment les fournisseurs peuvent-ils créer plusieurs comptes de sous-utilisateurs par organisation inscrite à titre de fournisseur?

À titre de fournisseur, vous pouvez inscrire plusieurs utilisateurs de votre organisation pour leur permettre de participer aux activités du Portail des appels d’offres de l’Ontario. Nous vous recommandons fortement de nommer une personne-ressource qui s’occupera de gérer l’accès des membres de votre organisation.

Pour inscrire un sous-utilisateur, connectez-vous au portail, puis :

- cliquez sur **Usagers multiples > Utilisateurs > Créer**
- entrez les renseignements sur l’utilisateur et cliquez sur **Sauvegarder**

Par défaut, le portail n’attribuera pas de droits d’utilisateur aux nouveaux comptes. Pour définir les droits d’utilisateur du compte :

- cliquez sur **Droits > Modifier**

- sélectionnez les droits appropriés et cliquez sur **Sauvegarder**

Pour en apprendre davantage sur l’ajout d’utilisateurs, veuillez consultez le guide de gestion des utilisateurs dans la section **Guides et renseignements pour les fournisseurs** du Portail des appels d’offres de l’Ontario.

9. Comment les fournisseurs peuvent-ils mettre à jour leur profil pour ajouter de nouvelles catégories UNSPSC?

Pour ajouter de nouvelles catégories au profil de votre organisation, connectez-vous au Portail des appels d’offres de l’Ontario et cliquez sur **Gérer votre profil** dans **Liens rapides** du tableau de bord principal, puis :

- cliquez sur l’onglet **Catégories > Ajouter une catégorie**
- cherchez le code de catégorie UNSPSC approprié
- sélectionnez toutes les catégories pertinentes
- cliquez sur **Confirmer la sélection en cours**

10. Comment les fournisseurs exportent-ils des questions dans Excel pour travailler hors ligne?

Le Portail des appels d’offres de l’Ontario vous permet de terminer vos soumissions hors ligne en téléchargeant une feuille de calcul Excel qui vous permet d’enregistrer vos réponses :

- cliquez sur **Ma réponse > Répondre > Exporter/Importer réponse > Télécharger**
- enregistrez le fichier Excel sur votre ordinateur

11. Comment les fournisseurs remplissent-ils la feuille de calcul Excel?

En ce qui a trait aux questions fermées, cliquez sur la cellule pour faire apparaître le bouton du menu déroulant et sélectionnez la réponse pertinente.

En ce qui a trait aux questions en format libre, cliquez sur la cellule et écrivez votre réponse directement dans celle-ci.

Lorsque vous sélectionnez une cellule, une boîte de commentaires s’affiche pour vous fournir des instructions détaillées.

Veuillez noter que vos réponses aux questions en format libre dans les enveloppes **Réponse de qualification** et **Réponse technique** ne peuvent pas dépasser 2 000 caractères, espaces compris. En ce qui a trait aux questions en format libre dans l’enveloppe **Réponse commerciale**, vos réponses ne peuvent pas dépasser 1 000 caractères, espaces compris.

12. Comment les fournisseurs importent-ils des questions d’Excel dans Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Ne supprimez pas des feuilles de travail, cellules, lignes ou colonnes et ne modifiez aucune formule dans la feuille de calcul Excel, sinon son importation échouera.

Après avoir rempli toutes les cellules obligatoires dans la feuille de calcul Excel, sauvegardez-la.

Ouvrez une session dans votre compte de fournisseur et sélectionnez l’appel d’offres auquel vous souhaitez participer :

- cliquez sur **Ma réponse > Exporter/Importer réponse**, puis sélectionnez le fichier que vous souhaitez importer
- cliquez sur **Importer fichier Excel**

13. À quelle fréquence les sessions sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario expirent-elles?

N’oubliez pas de sauvegarder fréquemment votre travail. Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, les sessions du Portail des appels d’offres de l’Ontario expirent après une période d’inactivité de 15 minutes. Si vous devez vous éloigner de votre ordinateur de bureau ou de votre ordinateur portable, sauvegardez votre travail et mettez fin à la session.

14. Comment les fournisseurs recevront-ils des renseignements à jour sur les modifications apportées aux demandes d’approvisionnement?

Les modifications ou addenda traditionnels ne sont pas transmis par le Portail des appels d’offres de l’Ontario. Lorsqu’une demande est ouverte, le portail enverra des alertes aux entités inscrites leur indiquant que des modifications ont été publiées. Les acheteurs peuvent également répondre directement aux questions des fournisseurs. Si un nouveau fournisseur n’a pas encore manifesté son intérêt pour la demande, elle s’affichera comme si elle venait tout juste d’être créée. En fournissant des renseignements exhaustifs et exacts au moment de leur inscription, les fournisseurs seront assurés de recevoir ces alertes.

15. Les fournisseurs peuvent-ils recevoir des exemplaires, des télécopies ou des copies CD ou DVD des appels d’offres?

Non. Les appels d’offres sont seulement accessibles en ligne. Veuillez communiquer avec le ministère mentionné dans l’appel d’offres si vous souhaitez que d’autres dispositions soient prises.

16. Les fournisseurs peuvent-ils recevoir des exemplaires des dessins d’exécution dans le Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Non. Les appels d’offres et les pièces jointes connexes sont seulement accessibles en

ligne. Le cas échéant, les dessins d’exécution pourront être téléchargés sous forme de pièces jointes aux appels d’offres applicables sur le portail. Veuillez communiquer avec le ministère mentionné dans l’appel d’offres si vous souhaitez que d’autres dispositions soient prises.

17. Comment le Portail des appels d’offres de l’Ontario assure-t-il la distribution d’échantillons?

Des instructions seront fournies dans les documents d’approvisionnement lorsque des échantillons sont exigés dans le cadre d’une demande d’approvisionnement. Les fournisseurs devront suivre ces instructions.

Incidence sur les demandes d’approvisionnement

18. Comment accède-t-on aux demandes d’approvisionnement dans le Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Toutes les demandes d’approvisionnement ouvertes qui ont été publiées se trouvent sur la page d’accueil du site www.ontariotenders.app.jaggaer.com. Les fournisseurs peuvent cliquer sur l’hyperlien **Afficher et rechercher les appels d’offres actuels** pour accéder à un puissant moteur de recherche afin de trouver les demandes d’approvisionnement qui les intéressent ou de consulter les codes UNSPSC – voir la question n° 10 de la FAQ. Les fournisseurs inscrits qui ont ajouté les codes UNSPSC appropriés à leur profil recevront chaque jour des avis sur les nouvelles demandes qui correspondent à ces codes.

19. Est-ce que toutes les demandes d’approvisionnement du gouvernement de l’Ontario seront publiées sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Toutes les demandes d’approvisionnement des ministères du gouvernement de l’Ontario d’une valeur égale ou supérieure à 25 000 \$ pour des produits ou d’une valeur égale ou supérieure à 100 000 \$ pour des services et des travaux de construction sont publiées sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario depuis le 1^{er} avril 2014. Certains organismes gouvernementaux peuvent utiliser les systèmes d’autres fournisseurs de services électroniques d’appels d’offres. Les fournisseurs peuvent également continuer de surveiller les demandes d’approvisionnement dans ces systèmes pour en prendre connaissance. Les fournisseurs de services de construction routière qui utilisent actuellement le Système d’inscription, d’évaluation et de qualification (SIEQ) du ministère des Transports doivent continuer de suivre les processus actuels.

20. Est-ce que toutes les demandes d’approvisionnement des entités du secteur parapublic seront publiées sur le Portail des appels d’offres de l’Ontario?

Les demandes d'approvisionnement des entités du secteur parapublic qui ont adopté le portail seront publiées sur ce système. De nouvelles entités adoptent continuellement le portail, alors consultez fréquemment les demandes publiées.

21. Quels sont les frais pour les fournisseurs?

Il n'y a aucuns frais pour s'inscrire ou pour télécharger des demandes d'approvisionnement. Cependant, les fournisseurs doivent s'inscrire au portail pour télécharger les demandes d'approvisionnement. L'inscription ne coûte rien et prend moins de cinq minutes.

22. Est-ce que des frais sont liés à l'affichage et au téléchargement des demandes d'approvisionnement, comme dans l'ancien système?

Aucuns frais ne s'appliquent au téléchargement des demandes d'approvisionnement dans le Portail des appels d'offres de l'Ontario. Les soumissions hors ligne ne sont pas acceptées en réponse à des demandes d'approvisionnement exigeant l'envoi de soumissions électroniques.

23. Les fournisseurs doivent-ils s'inscrire pour télécharger des demandes d'approvisionnement?

Oui, les fournisseurs qui veulent télécharger des demandes d'approvisionnement doivent s'inscrire au Portail des appels d'offres de l'Ontario. L'inscription est gratuite.

24. Comment les fournisseurs s'inscrivent-ils au Portail des appels d'offres de l'Ontario?

Ils doivent accéder au site du [Portail des appels d'offres de l'Ontario](#), sélectionner la langue de leur choix puis cliquer sur le lien d'inscription des fournisseurs. Une courte vidéo d'introduction sur l'inscription des fournisseurs se trouve à la page d'accueil. Il est également possible d'accéder au guide d'inscription des fournisseurs sur notre page Web.